

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 28 juillet 2023

Baromètre du mois de juin 2023 sur les temps d'attente aux contrôles frontières des aéroports parisiens

La Direction Nationale de la Police aux Frontières (DNPAF) et le Groupe ADP s'associent pour dresser le bilan mensuel des temps d'attente que rencontrent les passagers aux différents points de contrôles frontières dans les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Tendance générale observée sur le mois de juin 2023¹ :

Pour mémoire, les temps d'attente maximum à la Police aux Frontières dans les aéroports, fixés par le Premier ministre lors du conseil interministériel du tourisme du 26 juillet 2017, sont de 30 minutes pour les ressortissants européens et de 45 minutes pour les non européens.

- ◆ **À Paris-Charles de Gaulle** : sur près de 4 millions de passagers des vols internationaux², **77,2% ont attendu moins de 10 minutes, 96,5% moins de 30 minutes** et 99% moins de 45 minutes.
- ◆ **À Paris-Orly** : sur près d'1.1 million de passagers des vols internationaux, **90,4% ont attendu moins de 10 minutes, 99,5% moins de 30 minutes** et 99,9% moins de 45 minutes.

Evènements ayant entraîné des temps d'attente supérieurs à 30 minutes³ :

À Paris-Charles de Gaulle /

- ◆ Semaine 22 : **86 évènements** ayant impacté environ 23 400 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 23 : **131 évènements** ayant impacté environ 42 300 passagers, avec un temps d'attente moyen de 50 minutes.
- ◆ Semaine 24 : **68 évènements** ayant impacté environ 22 800 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 25 : **66 évènements** ayant impacté environ 19 100 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 26 : **84 évènements** ayant impacté environ 25 600 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.

À Paris-Orly /

- ◆ Semaine 22 : **aucun évènement** n'a provoqué de temps d'attente supérieur à 30 minutes
- ◆ Semaine 23 : **1 évènement** ayant impacté environ 230 passagers, avec un temps d'attente moyen de 35 minutes.
- ◆ Semaine 24 : **4 évènements** ayant impacté environ 800 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 25 : **2 évènements** ayant impacté environ 190 passagers, avec un temps d'attente moyen de 45 minutes.
- ◆ Semaine 26 : **3 évènements** ayant impacté environ 600 passagers, avec un temps d'attente moyen de 35 minutes.

1 À Paris-Charles de Gaulle en mai 2023 : sur près de 2,9 millions de passagers des vols internationaux, 77 % ont attendu moins de 10 minutes, 97% moins de 30 minutes et 99% moins de 45 minutes.

À Paris-Orly en mai 2023 : sur près de 880 000 passagers des vols internationaux, 88 % ont attendu moins de 10 minutes, 99,2% moins de 30 minutes et 99,9% moins de 45 minutes.

2 Sont pris en compte les passagers ayant passé une frontière aux départs, en correspondance ou aux arrivées à Paris-Charles de Gaulle ou Paris-Orly (ne concerne donc pas les passagers sur des vols domestiques ou Schengen).

3 Sont retenus les évènements impactant plus de 50 passagers, par semaine calendaire. Deux occurrences doivent être séparées de 20 minutes, sinon un seul évènement est comptabilisé.

Retour sur quelques événements :

- ◆ **Lundi 5 juin aux arrivées du Terminal 2B de Paris-Charles de Gaulle** : une panne informatique système de contrôle transfrontier entre 11h55 à 12h20, impliquant une fermeture des sas Parafe sur ce créneau, s'est combinée à un important flux de passagers que les effectifs présents n'ont pas pu absorber. Une temporisation des arrivées et des flux de passagers au niveau des coursives de débarquement a été mise en place par le Group ADP. Environ 500 passagers ont attendu jusqu'à 1h40 sur cet épisode.
- ◆ **Jeudi 8 juin aux arrivées du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, une panne informatique du système de contrôle aux frontières**, qui a eu les mêmes effets que l'occurrence précédente, au moment où un grand nombre de passagers se présentaient aux contrôles : environ 500 passagers ont attendu jusqu'à 1h30 au Terminal 1 en milieu d'après-midi.
- ◆ **Mercredi 7 juin, aux contrôles en correspondance Schengen vers International côté Hub Air France à Paris-Charles de Gaulle, mobilisation des effectifs de la police sur des missions prioritaires** : environ 350 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure à ces contrôles, du fait de la mobilisation de plusieurs policiers aux frontières sur des missions prioritaires non prévues, ce qui n'a pas permis d'absorber le pic de correspondances matinal vers 9h00. En deuxième partie de matinée, le nombre de policiers a été nettement renforcé, tout en maximisant l'utilisation des sas PARAFE, ce qui a permis de baisser significativement les temps d'attente.
- ◆ **Samedi 10 juin, aux arrivées du Terminal 2E de Paris-Charles de Gaulle, priorisation des départs** : environ 1 900 passagers ont attendu jusqu'à 90 minutes pour passer cette frontière. En ce samedi de fort trafic, le choix a été fait de prioriser les départs, afin de garantir la ponctualité du programme de vols. Des mesures de prévenance (distribution d'eau, priorisation des passagers fragiles) ont été mises en place par les hôtes et hôtesse d'accueil, et l'orientation vers les sas PARAFE renforcée.
- ◆ **Lundi 12 juin, aux départs du Terminal 1 de Paris-Charles de Gaulle, période de très forte affluence** : durant la matinée, environ 2 000 passagers ont attendu jusqu'à 1 heure, malgré l'ouverture de toutes les aubettes de police et de tous les sas PARAFE. Un dispositif a été mis en place pour créer une " zone tampon " en amont des contrôles, pour éviter de saturer la zone d'attente, et les hôtes et hôtesse d'accueil ont orienté le maximum de passagers éligibles aux sas Parafe.

Extension de l'éligibilité des SAS Parafe

Le nombre de nationalités éligibles aux sas Parafe, le dispositif de passage rapide et automatisé aux frontières extérieures, **a été étendu à Paris-Charles de Gaulle en amont des grands départs de cet été.**

En plus des citoyens européens, ce sont désormais 61 nationalités éligibles aux départs (personnes âgées de 18 ans et plus) **et 13 nationalités éligibles aux arrivées** (personnes âgées de 12 ans et plus).

Le trafic de Paris-Orly étant aujourd'hui composé à 70 % de passagers Schengen, cet élargissement n'est pas appliqué dès cet été, mais le sera pour l'été 2024 et les Jeux Olympiques et Paralympiques, en parallèle du déploiement de nouveaux sas PARAFE.

Cet élargissement permet de renforcer l'utilisation des 139 sas Parafe dont s'est doté le Groupe ADP.

Nationalités éligibles aux SAS Parafe à Paris-CDG à l'arrivée :

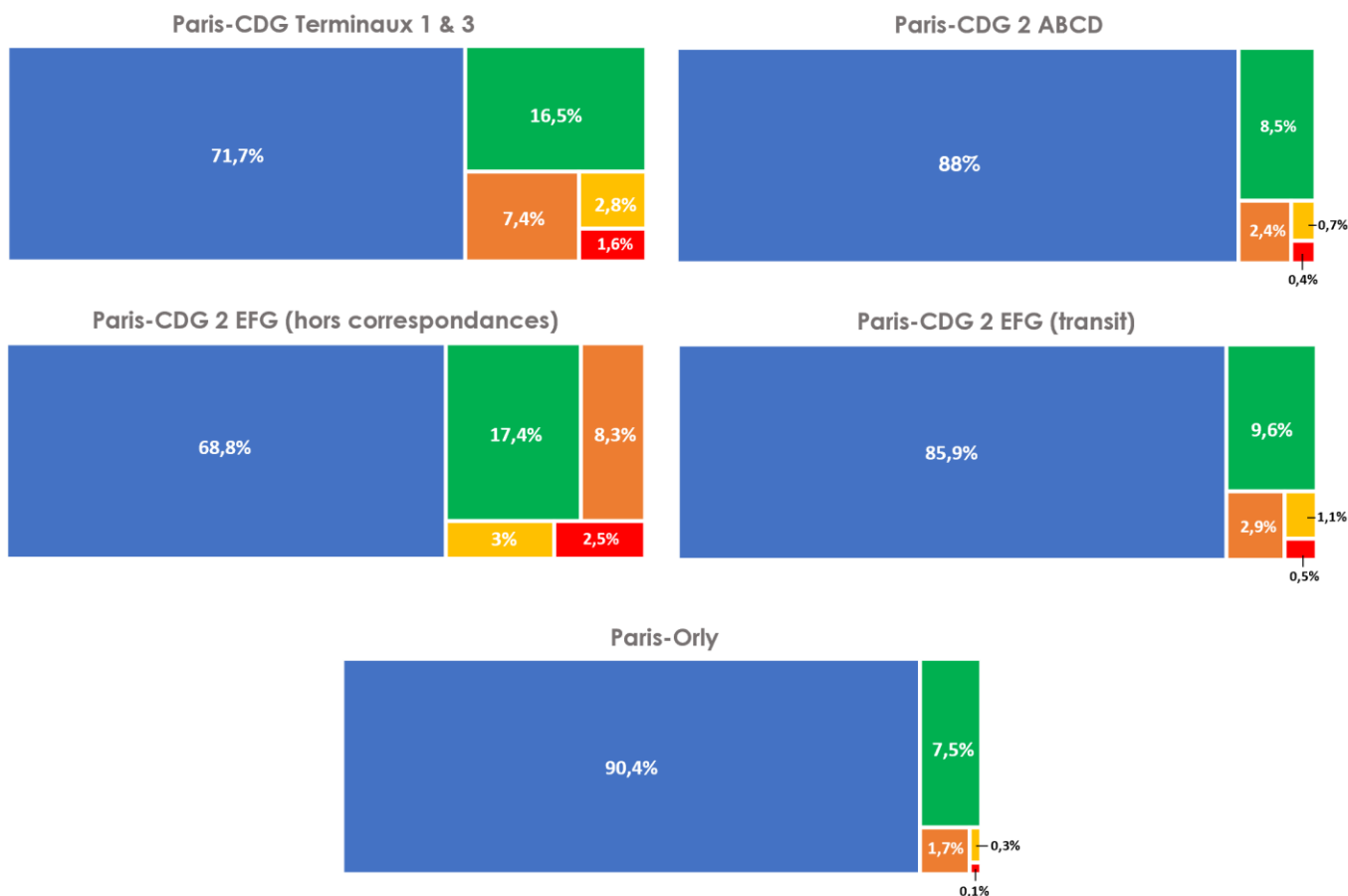
Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Corée du Sud, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

Nationalités éligibles au départ - toute la liste ci-dessus à laquelle on ajoute :

Albanie, Algérie, Azerbaïdjan, Bahamas, Barbade, Bénin, Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Cameroun, Chine, Côte d'Ivoire, Émirats Arabes Unis, Équateur, Géorgie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Macédoine du Nord, Malaisie, Maldives, Maroc, Moldavie, Monténégro, Népal, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Philippines, Qatar, Russie, Rwanda, Saint-Vincent et les Grenadines, Saint-Christophe-et-Niévès, Serbie, Taïwan, Tadjikistan, Tanzanie, Thaïlande, Timor oriental, Turkménistan, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vatican, Zimbabwe.

Détails des résultats mensuels du mois de mai à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly :

Part de passagers départs et arrivées ayant attendu par tranche de 10 minutes de temps d'attente



Méthodologie : données temps réel issues de capteurs de comptage

Depuis 2019, le Groupe ADP a déployé des **outils de monitoring et de pilotage des flux de passagers et des temps d'attente**.

Des capteurs permettant en particulier de compter le nombre de passagers en temps réel dans une file d'attente ont notamment été déployés pour équiper les zones de passage frontière et de contrôle sûreté des aéroports parisiens.

Il s'agit d'un outil de mesure temps réel qui se met **à jour automatiquement toutes les cinq secondes**.

Il permet de compter le nombre de passagers dans une file d'attente : en mesurant combien de temps la dernière personne sortant de la file a attendu. Il faut **entre 80 et 200 capteurs** pour couvrir une zone en fonction de sa taille.

Les données sont récupérées dans un outil de suivi de la performance opérationnelle qui permet d'analyser ce qui s'est passé dans une journée opérationnelle. Ce sont les données extraites de ces capteurs qui sont utilisées pour établir ce baromètre.

À propos du **Groupe ADP**

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly Paris-Le Bourget. En 2022, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 86,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 193,7 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2022, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 688 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 516 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur www.groupe-adp.com et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)

À propos de la **Direction générale de la Police Nationale**

Contact presse : Service d'information et de communication - + 33 1 40 07 60 70 - sicopmedia@interieur.gouv.fr

La direction générale de la police nationale a pour missions la sécurité nationale, l'investigation, la police scientifique, le renseignement, l'ordre public, la coopération internationale, le contrôle interne et la sécurisation aux frontières. Cette dernière mission consiste à contrôler les passagers se présentant dans les aéroports, ports et gares internationaux. Plus généralement et sur l'ensemble du territoire, elle s'élargit à la lutte contre l'immigration irrégulière et ses filières organisées, la fraude documentaire et l'emploi d'étrangers sans titre de séjour. Cette mission de sécurité s'opère également dans la sécurisation du réseau ferré et le contrôle de la mise en œuvre des mesures de sûreté dans les transports internationaux.